



Equipes PA/PH : A quand une prise en compte de leurs revendications ??

Depuis plus d'un an ça dure.

Maintenant le Syndicat *FOCD31* dit **STOP** !

Monsieur le Président,

Le 07/04/2022, un expert (infirmière) est intervenu au Comité Technique, lors duquel un diagnostic de leurs difficultés de terrain a été posé et des solutions opérationnelles proposées. Ce jour-là, un engagement avait été pris de recevoir l'ensemble des équipes. Une entrevue *devait se tenir en juin 2022*, puis reportée en septembre, puis novembre, puis décembre 2022. **Aucune réunion n'a été tenue.**

Le 9/01/2023, une délégation de la mission PAPH en présence de 2 Médecins, 2 infirmières et 2 référents autonomie a été reçu par l'administration suite au préavis de grève déposé par le Syndicat **FOCD31** le jeudi 12 janvier 2023.

*Il nous semble particulièrement **incorrect** de laisser des professionnels de votre Collectivité sans réponse depuis des mois.*

Ces mêmes professionnels assurent au quotidien, un travail auprès d'un public vulnérable et dépendant du fait de l'âge, de pathologies lourdes.

Les équipes réclament surtout la possibilité de travailler correctement afin d'apporter un service public de qualité.

Aujourd'hui l'atmosphère est plutôt à la **perte de sens, à la frustration et à la démotivation**, au risque, une fois de plus, de voir s'échapper ailleurs des compétences indispensables. **Doit-on en arriver là ?**

En ce qui concerne la mission PAPH, la mise en place de cette nouvelle organisation territoriale a été très **délétère**. Elle a entraîné un **éloignement** encore plus grand entre des services très administratifs du siège, les strates de hiérarchie et les réalités et besoins de terrain. La preuve en est que les équipes sont considérées comme de **simples évaluateurs** alors que les équipes médicosociales assurent un **réel travail de coordination et d'accompagnement** du public âgé, en situation de handicap, vulnérable.

Tout cela dans un **contexte sanitaire très dégradé** où ces publics ne sont plus pris en charge de manière correcte par des professionnels libéraux surchargés, des structures sanitaires **au bord de l'implosion** qui ne sont plus en capacité d'organiser

Force Ouvrière : Écouter, partager, agir !

les sorties d'hospitalisation, et des services d'aides à domicile dont il est inutile de rappeler les difficultés.

Aujourd'hui, les chiffres parlent : **1442** dossiers APA en retard à traiter et **250** dossiers Personnes adultes vulnérables en cours sur tout le département haut-garonnais.

La délégation a pu exprimer toutes ses revendications (postes vacants de médecins, d'infirmiers, recrutement resté sans réponse à la RH, frais de déplacements, IFSE complémentaire « Ségur » pour les référents autonomie, Prime Ségur pour les MAMS, perte de sens dans le travail, équipes épuisées, sous calibrées, difficultés de joindre la MDPH, le service instruction APA, etc.).

| La délégation est *repartie* comme elle était venue.

Le 12/01/2023, les équipes PAPH ont été en grève. Nous avons été reçus par l'administration RH, les 2 DGD TASP et Autonomie PAPH, et l'élue en charge du personnel avec une délégation. Les seules propositions faites ont été que la mission PAPH se rencontre plus régulièrement sur l'année 2023, que toutes les infirmières contractuelles soient contactées par la RH pour faire un point sur leur situation individuelle, et plus de fluidité en communication entre le siège et les territoires, donc **il ne s'est rien passé**. A ce jour, aucune contractuelle n'a été contacté par la RH (engagement pris ce jour-là par l'élue en charge du personnel).

Le 14/02/2023, les équipes PAPH ont été reçu, plus d'un après, dans une salle à Muret, en présence des 2 DGD TASP et Autonomie PAPH, de la RH, de la MSCT, des responsables et adjointes de MDS, des responsables Autonomie, prévue 10h30/12h. Le résumé de la matinée est **affligeant** :

- Retard de l'administration à la réunion de plus d'1/2 heure.
- Salle non chauffée, pas de micro, pas de support écrit (pas de power point, ...), pas de vidéoprojecteur.
- L'administration ne voulait répondre à aucune question.
- La RH a annoncé des entretiens menés sur le poste infirmier en externe pour la MDS Blagnac (suite à un départ à la retraite). Soulèvement des équipes, le poste n'ayant pas été publié en interne et des collègues attendant de postuler !!!!
- Les équipes PAPH se sont sentis dénigrés, non écoutés, bafoués
- Seule réponse d'une directrice de la DGD Autonomie : les instructeurs APA seront joignables l'après-midi pour les équipes médicosociales via TEAMS.
- L'administration est repartie comme elle était venue, en regardant la montre tout au long de la réunion.

Après avoir attendu plus d'un an pour une prise en compte des conditions de travail de la mission PAPH sur l'ensemble du territoire Haut-garonnais et la reconnaissance et valorisation financière de la mission PAPH au travers de l'application du Ségur, **rien n'a été obtenu de concret** et montre selon nous, le **mépris** et le manque de **considération** certain de l'administration à l'égard de cette mission et de la résolution de difficultés clairement établis qui sont de la responsabilité de la collectivité.

Nous nous interrogeons sur l'**incapacité** ou la **non-volonté** à résoudre des problèmes qui ont un impact sur les usagers du service public et la santé de vos agents.

Quant au **SEGUR**, le compte n'y est pas même si une prime équivalente a été proposé aux IDE.

C'est pourquoi le syndicat **FOCD31** demande qu'il y ait une **véritable reconnaissance** prenant en compte une rétroactivité de cette prime pour une meilleure considération.

Concernant les MAMS, il est *déconcertant* que la Collectivité crée une **inégalité de traitement** avec les autres médecins de la collectivité.

Le syndicat **FOCD31** demande le même montant de prime à verser à l'ensemble des médecins de la Collectivité.

Quant aux référents autonomie, ils sont bafoués puisqu'eux ne sont ni reconnus ni valoriser financièrement alors même qu'ils contribuent à la mission PAPH.

Ce sont les **seuls** administratifs de la Collectivité à **faire des visites à domicile** ce qui veut dire qu'ils sont engagés et encore plus proches des usagers.

Le Syndicat **FOCD31**, demande leur reconnaissance au même titre **que l'ensemble des intervenants de cette mission**.

« **De qui se moque t'on ????** »

Monsieur le Président,

c'est votre personnel qui est en **difficulté** et qui ne peut **plus** répondre aux usagers Haut Garonnais rapidement.

Nous souhaitons maintenant des **réponses sérieuses et concrètes**.
C'est pourquoi nous **réitérons notre demande** de rencontre.

Veillez agréer Monsieur le président, nos respectueuses salutations,